

Sécl. P.P. 25/7/2015

# L'Agglo de Pau et l'État alliés pour plus d'écologie



Monique Sémaivoine (à droite), aux côtés de Ségolène Royal. © D.R

**ENVIRONNEMENT** Monique Sémaivoine, 1<sup>re</sup> vice-présidente de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, en charge de la commission environnement, déchets et assainissement, a signé la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » avec Ségolène Royal, ministre de l'Écologie.

## Une aide de l'État

De fait, la communauté d'agglomération a été retenue par le ministère dans le cadre d'un appel à projets. Cette distinction récompense un programme qui contribuera à la baisse de la consommation d'énergie et à la production d'énergies renouvelables. Il bénéficiera d'un financement de 500 000 euros de l'État et de bonification d'autres dispositifs existants comme le fonds chaleur de l'Ademe. Dans le cadre de cet appel à projets, l'Agglomération

a ainsi pu faire valoir les actions qu'elle entend mener dans chacun des six domaines d'intervention couverts par l'appel à projets.

## Les grands axes

À savoir, la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public ; une diminution des émissions de gaz à effets de serre et des pollutions liées aux transports ; un plan vélo et des implantations de bornes de recharge pour les véhicules électriques ; le développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets ; la production d'énergies renouvelables locales ; la préservation de la biodiversité, protection des paysages et la promotion d'un urbanisme durable et enfin la promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté avec mobilisation des acteurs locaux. ■